

## Rentrée scolaire 2017-2018

Lundi 4 septembre 2017

**8h20 à l'école élémentaire Jacquemart – Directrice : Anne-Marie PELLOUX-PRAYER**

En présence de **Marie-Hélène Thoraval**, maire de Romans-sur-Isère ; **Edwige Arnaud**, adjointe déléguée à l'Éducation, aux familles et à la Jeunesse ; **Romain Arnaud**, Directeur Éducation et Famille.

**À noter** : Le Maire se rendra dans toutes les classes des écoles de la Ville, publiques et privées, sur toute la journée du 4 septembre. Le matin sera consacré aux secteurs Centre et Est et l'après-midi aux secteurs Nord et Ouest.

### CARTE SCOLAIRE

**Fermeture de deux classes maternelles aux Ors et à Jules-Verne**

**Aucune ouverture de classe**

**95 élèves en moins, dont 51 dans les écoles du secteur Est**

**Dans l'ensemble, les effectifs (y compris en ULIS, Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) sont en baisse d'environ 3%, avec 2874 élèves à la rentrée 2017/2018 contre 2969 à la rentrée 2016/2017, soit une perte de 95 élèves, répartie ainsi :**

- 61 en maternelle
- 34 en élémentaire

Cette année, aucune ouverture de classe n'est à signaler, mais deux écoles maternelles constatent la fermeture d'une classe : Les Ors et Jules-Verne. Rappelons que l'école maternelle des Ors avait ouvert une classe en 2014 et que l'école maternelle Jules-Verne avait accueilli en 2016 les classes de l'école Ninon-Vallin qui venait de fermer ses portes.

**Le nombre moyen d'enfants par classe est en baisse :**

- 23,38 enfants par classe dans les écoles maternelles (23,69 en 2016-2017), avec deux classes en moins ;
- 22,97 enfants par classe dans les écoles élémentaires (23,34 en 2016-2017)
- 

#### ❑ **Au Centre**

Stabilité des effectifs des écoles maternelles République et Montchorel, ainsi que de l'école élémentaire Saint-Just.

Baisse à signaler à l'école maternelle Saint-Just (-11 élèves) et à l'école élémentaire Jacquemart (-7 élèves). Secteur centre ancien avec des effectifs assez fluctuants.

#### ❑ **A l'Ouest**

Pour les maternelles : forte baisse à l'école des Ors qui perd une classe (- 21 élèves), baisse moins marquée à l'école de la Martinette (-4 élèves) et stabilité aux Récollets.  
Pour les élémentaires : Jean-Rostand, après avoir fermé une classe à la rentrée 2016, stabilise ses effectifs (-4 élèves). Les effectifs de l'école Lucie-et-Raymond-Aubrac sont stables, l'école des Balmes gagne 4 élèves.

*À noter : le nombre de dérogations est stable sur toute la ville (138 contre 147 en 2016) et ne peut expliquer les fermetures de classe ou les baisses d'effectifs.*

#### ❑ **Au Nord**

Les effectifs du secteur Nord sont tous en hausse (+4 élèves à Jules-Ferry, +4 élèves aux Méannes maternelle, + 8 élèves aux Méannes élémentaire) à l'exception de la Pierrotte qui subit une baisse de 13 élèves.

#### ❑ **A l'Est**

Toutes les écoles situées dans le périmètre Monnaie perdent des effectifs (seul secteur dans ce cas) dans des proportions assez significatives (21 élèves en moins à Langevin). Seule l'école maternelle Jules-Nadi voit ses effectifs stabilisés (1 élève en moins).

**Au total, les 6 écoles de secteur Est perdent 51 élèves, soit 53% de la baisse d'effectifs de la ville.**

### **LES EFFECTIFS EN ÉLÉMENTAIRE ET EN MATERNELLE**

**22 écoles** (11 maternelles, 10 élémentaires et un groupe scolaire) soit **2874 élèves**.

#### ❑ **Élémentaires**

**77 classes dites classiques + 3 ULIS** (à la Pierrotte, aux Arnauds et aux Méannes)  
**1774 inscrits (dont 29 ULIS)**

❑ **Moyenne par classe : 22,97 enfants**

Pour mémoire, les effectifs étaient de 1752 en 2011/2012 ; 1764 en 2012 /2013 ; 1795 en 2013/2014, 1832 en 2014-2015, 1742 en 2015-2016 et 1774 en 2016-2017.

#### ❑ **Maternelles**

**47 classes**

**1100 inscrits (dont 87 toutes petites sections, 2 ans)**

**Moyenne par classe : 23,38 enfants**

Pour mémoire, les effectifs étaient de 1283 en 2010/2011 ; 1242 en 2011/2012 ; 1208 en 2012/2013 ; 1187 en 2013/2014, 1244 en 2014-2015, 1154 en 2015-2016 et 1161 en 2016-2017.

### **ZOOM SUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUEMART**

**9, Rue Paul Bert – Directrice : Anne-Marie Pelloux-Prayer (CM1)**

**Effectifs** : 129 élèves contre 136 à la rentrée 2016-2017, soit une baisse de 7 élèves.  
6 classes – 28 CP, 31 CE1, 28 CE2, 20 CM1 ; 22 CM2) – Moyenne par classe : 21,50 élèves.

**Professeurs des écoles** : Valentine Rodet, maître surnuméraire (dispositif « Plus de maitres que de classes ») ; Fadoua Dartois, CP-CE1 ; Marie-Luce Forat, CP ; Nicolas Alessio, CE1-CE2 ; Marina Chaumontet, CE2-CM1 ; Nathalie Calbo, CM1 – CM2 (avec M. SCHEMBRI 50%) ; Anne-Marie Pelloux-Prayer, CM1-CM2 (avec M. RANOU 50%).

## ZOOM SUR LES ENJEUX DE LA RENTRÉE

### Dialogue, écoute et transparence

Deux dossiers s'inscrivent dans cette volonté de dialogue avec la communauté éducative (parents, enseignants...) :

➤ **Les temps d'activités périscolaires (TAP) :**

La Ville a fait le choix de recruter une sociologue pour mener à bien une évaluation des TAP sur la période 2014-2017. L'objectif est de disposer d'une base solide pour prendre la décision sur l'année scolaire 2018-2019. Des entretiens ont été réalisés avec les vingt-deux directeurs d'école, des questionnaires en ligne ont été adressés à plus de deux mille familles (294 réponses).

En effet, le choix a été fait de maintenir l'organisation avec les TAP (jeudi après-midi libéré) une année supplémentaire, dans une logique de stabilité pour les familles, au vu de la parution tardive du décret (28 juin).

#### Petites nouveautés pour la rentrée

- ☺ **Les heures éducatives du soir à la Monnaie seront organisées à la ludothèque (en raison de l'incendie du centre social) ;**
- ☺ **L'accueil de loisirs des Méannes maternel sera organisé au centre de loisirs situé dans la Maison de quartier Coluche et non plus dans l'école ;**
- ☺ **Les TAP de Montchorel et de la République seront organisés sur les écoles et non plus regroupés.**

➤ **La formalisation d'une charte « travaux » avec les écoles**

La Direction Éducation Famille a constitué un groupe de travail avec les directeurs d'école pour l'élaboration d'une Charte partenariale régissant les interventions techniques dans les écoles. Elle répond au souhait de la municipalité d'optimiser les processus des services techniques et s'inscrit dans le cadre de notre politique de satisfaction des usagers. Au-delà, elle inscrit durablement un changement de pratique des équipes afin de veiller au respect des mesures de sécurité Vigipirate (carte professionnelle pour tout agent intervenant dans une école par exemple).

En parallèle, le comité des usagers poursuit ses réunions bimensuelles, permettant aux services de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue.

### Préparer l'avenir

➤ **L'élaboration d'un schéma directeur des équipements scolaires et sportifs**

Cet audit, confié au Cabinet Alphaville, va permettre de disposer d'une base objective pour guider les interventions prioritaires de la Ville en matière d'investissement sur les années à venir.

Les élus ont décidé d'allouer une enveloppe annuelle de 800 000 euros (sur les exercices 2018-2019-2020) pour la rénovation des écoles, avec un complément de 100 000 euros pour la sécurisation (Visiophones, reprise des accès...).

L'audit permettra d'investir dans les écoles en tenant compte des évolutions démographiques, des développements à venir et des impératifs (accessibilité, numérisation, etc.).

## RESTAURATION SCOLAIRE

### Une proportion d'inscrits en légère baisse

1335 inscrits fin août (contre 1363 à la même époque en 2016 et 1355 en 2015), soit 46.4% des effectifs scolaires (proportion stable et en constante évolution).

Il existe 5 tarifs (de 3€ à 5,20 €). Aucun changement tarifaire cette année, soit pour la troisième année consécutive pour deux-tiers des familles.

Depuis le passage en liaison froide des derniers restaurants scolaires en 2016 (au vu de la vétusté de la cuisine centrale), le service restauration scolaire a travaillé sur l'élaboration de plans de maîtrise sanitaires (PMS) actualisés et homogènes sur les 16 restaurants : protocole de nettoyage, contrats de maintenance (eau, dératisation...), veille sur les conditions d'hygiène, etc. Un cabinet a accompagné la Ville pour un montant de 10 000 €.

Le prestataire est toujours « Terres de cuisine » (ex-Provence plats) et dispose désormais d'une cuisine à Romans-sur-Isère qui devrait être opérationnelle à l'automne.

Enfin, tous les parents recevront à la rentrée un « flyer » sur la nouvelle « charte de conduite » à la restauration scolaire, permettant de mieux encadrer les pratiques sur le temps du repas (règles aux enfants, mais aussi aux agents). Fruit d'un travail collaboration avec les agents et le comité des usagers. Les enfants seront sensibilisés à la rentrée via un affichage dans les restaurants scolaires.

### Quelques chiffres

- **22** écoles ;
- **16** restaurants scolaires ;
- **152 140** repas facturés en 2016 ;
- **500 000 €** de travaux réalisés cet été dans les écoles ;
- **101 052** heures éducatives (temps méridien et garderies du matin et du soir) en 2016-2017 ;
- **70 322** heures de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en 2016-2017 ;
- **375** enfants ont fréquenté les heures éducatives et TAP maternels en 2016-2017 ;
- **791** enfants ont fréquenté les heures éducatives et TAP élémentaires en 2016-2017 ;
- **600 €**, coût moyen pour la Ville d'un élève ;
- **200** agents au service des écoliers (ATSEM, agents d'entretien, agents de restauration, éducateurs sportifs, personnel administratif...), représentant en moyenne plus de 150 équivalents temps plein mensuels.